



Commission 2.1

Le Plan national pour la science ouverte - implémentations concrètes et actualités

En juillet 2018, le MESRI a publié un "Plan national pour la science ouverte". Ce Plan a le potentiel d'impacter considérablement la vie quotidienne d'un scientifique, et s'inscrit dans un mouvement européen porté par la cOAlition S des agences des moyens en faveur du libre accès de nos publications et de plus de transparence dans l'édition scientifique. On vit dans un monde mouvementé. Les abonnements aux journaux Springer ne sont pas renouvelés, et le projet d'accord avec Elsevier est contesté. Certaines revues demandent des prix exorbitants pour mettre nos articles en accès libre. On n'a pas toujours accès aux journaux de notre domaine, mais des sites web proposent beaucoup d'articles "gratuitement" (mais pas légalement), comme Research Gate ou Sci-Hub.

Cela suscite beaucoup de questions. Quels sont les enjeux de ce Plan? Comment ce plan sera-t-il implémenté et comment il va affecter ma façon de publier? Dois-je bientôt avoir un contrat ANR ou ERC pour financer mes publications? Quel est le juste prix d'un article, et qui paie? C'est quoi une revue prédatrice, et est-ce que cela me concerne?

Vous avez plein de questions concernant les publications et la science ouverte? Nous n'avons pas toutes les solutions, mais nous ferons le point sur les informations consolidées concernant les publications et les données.

La session est composée de 3 interventions qui expliquerons et analyserons les trois piliers du Plan National pour la Science Ouverte (publications, données, Europe et international), avec un poids plus important pour la question des données (intervenant Francis André, DIST, CNRS). Il y aura également du temps pour vos questions, discussions et échanges.